

Publié le 16 janvier 2009

Landes : une Sem pour les énergies renouvelables

La Sem Enerlandes, créée afin de favoriser le développement des énergies renouvelables dans le département des Landes, a défini ses grands axes pour 2009 : priorité est donnée au photovoltaïque.



La réflexion portée aux équipements photovoltaïques sur les bâtiments publics concerne, pour la plupart, le remplacement de la toiture existante par des panneaux solaires. Parmi les autres actions envisagées dans un avenir proche : la valorisation de 50 000 tonnes de déchets verts sur le site d'Eurolasma à Morcenx, la production d'électricité à partir de la biomasse, la géothermie, la valorisation d'huile alimentaire usagée, etc.

Dotée d'un capital de 1,405 million d'€ détenu à 71 % par le département, la Sem [Enerlandes](#) réunit également le Sydec, la Caisse des dépôts, le Crédit agricole d'Aquitaine, la coopérative forestière Cafsa, le groupe coopératif Maisadour et les trois chambres consulaires des Landes. Elle est présidée par Henri Emmanuelli, président du conseil général, et dirigée par Laurent Civel.

→ Contact : laurencivel.enerlandes@yahoo.fr

Par Marie-Anne RAMAZZINA